

DEMANDE DE QUALIFICATION EXCEPTIONNELLE POUR LES CHAMPIONNATS DE FRANCE

Une **demande de qualification exceptionnelle** pourra être sollicitée auprès de la commission mixte nationale dans les cas suivants :

1. Sélection en équipe de France fédérale (ou stage national) certifiée par écrit par le **DTN de la fédération** concernée.
2. Examen universitaire exclusivement et ce le jour de l'épreuve. Joindre **obligatoirement la photocopie** de la convocation signée du chef d'établissement.
3. Raisons médicales majeures. Joindre **obligatoirement la photocopie** du certificat médical.

Pour que cette demande soit étudiée, elle devra répondre aux conditions suivantes :

1. licence enregistrée lors du dépôt de la demande,
 2. signature par le directeur régional,
 3. dépôt de la demande et réception à la FF Sport U (direction nationale) avant la date de la commission mixte nationale,
 4. performance (ou classement ou grade) d'un niveau suffisant pour prétendre à une qualification exceptionnelle.
- La demande rédigée **exclusivement** sur le modèle ci-après, sera étudiée par la commission mixte nationale en fonction des places disponibles.

SPORT :

Spécialité (catégorie de poids, arme...)

Académie :

Etablissement universitaire :

Nom : Prénom :

N° Licence FF Sport U : (obligatoire)

Motif de la demande (avec photocopie du justificatif) :

.....
.....

Demande de qualification pour l'épreuve de

Référence à indiquer (selon nature du sport) :

Performance : Date :

Classement :

Grade :

Date et lieu de réalisation de la performance :

Avis du directeur régional du CR Sport U

Date et signature du DRSU :

de l'étudiant(e) :

Rappel : seules les demandes à caractère réellement exceptionnel feront l'objet d'un examen par la commission mixte nationale, en fonction des places disponibles.

Joindre obligatoirement les pièces justificatives.